



Changement de mes horaires de travail

Par **JIP154**, le **11/11/2009** à **00:33**

Bonjour,rrnJe suis vendeuse dans un bar-tabac.rnje ne travaille normalement pas les mercredis et samedis.rnRien n'est stipulé sur mon contrat de travail.rnrnrrnDepuis un certain temps ma patronne, me change les jours de repos.rnrnPar exemple :rnLe lundi, elle me previent que je dois travailler le mercredi.rnrnA-t-elle le droit de m'imposer ce genres de changements ?rnN'y a-t-il pas un délai minimum de pré-avis ?rrnJe suis maman célibataire de 2 enfants, et ce genre de changements affectent mon planning privé ainsi que mon temps libre avec mes enfants. rnrnMerci d'avance